

ACTION 1

Renforcer la communication du MEDEF à destination de ses membres (fédérations professionnelles et MEDEF territoriaux), vis-à-vis des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et les engagements des acteurs économiques

Depuis plus d'une dizaine d'années, le MEDEF a mis en place un Groupe de travail Biodiversité qui regroupe une vingtaine de fédérations professionnelles concernées et quelques MEDEF territoriaux. Ce groupe est l'occasion d'échanger chaque trimestre sur les enjeux de biodiversité entre représentants des membres du MEDEF et acteurs de la préservation de la biodiversité.

Il convient toutefois d'élargir le champ de nos interlocuteurs. C'est pour cette raison que depuis plusieurs mois déjà, le MEDEF a élargi ses actions de sensibilisation auprès des membres de l'assemblée permanente du MEDEF qui regroupe l'ensemble des présidents et DG des fédérations professionnelles et des MEDEF territoriaux. Cela s'est traduit par l'intervention du président de la LPO ainsi que du directeur général de l'OFB lors de réunions de l'assemblée permanente du MEDEF en 2019 et 2020.

Pour poursuivre dans cette dynamique, nous nous fixons l'objectif d'organiser une fois par an un évènement autour des enjeux de biodiversité.

Par ailleurs, afin de sensibiliser les MEDEF régionaux, nous proposons d'inscrire dans leurs mandats de gestion l'obligation d'identifier les principaux enjeux de leurs territoires associés à la transition écologique ainsi que les mandats territoriaux associés à ces sujets. Un débat sur l'évolution des enjeux associés à la transition écologique pour le territoire devra être organisé une fois par an au conseil d'administration du MEDEF régional ainsi qu'une présentation du bilan des actions des mandataires MEDEF aux instances de concertation territoriales. Il est également demandé aux MEDEF régionaux d'organiser un évènement annuel pour mettre en valeur les solutions portées par les entreprises.

Finalités de l'action : Accélérer la prise de conscience des membres du MEDEF vis-à-vis des enjeux de biodiversité et les inciter à l'action dans les territoires et au sein des professions

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

- Objectif 1 de la SNB : Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature
- Objectifs spécifiques : organiser un évènement par an autour des enjeux de biodiversité au cours de la durée de l'engagement et inscrire les enjeux de transition écologique dans les mandats de gestion des MEDEF régionaux
- Indicateur de suivi : Nombre de communications auprès du réseau MEDEF sur le thème de la biodiversité
- Moyens engagés : 1/10 ETP
- Durée de l'action : A compter du 1^{er} janvier 2021 et pour toute la durée de la durée de l'engagement

- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de chaque année calendaire

ACTION 2

Publier un guide de sensibilisation des dirigeants de PME en faveur de la préservation de la biodiversité au 1^{er} semestre 2021

Le guide de sensibilisation est destiné à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, leur secteur d'activité et leur degré de connaissances sur les enjeux de biodiversité. L'objectif est toutefois plutôt de viser un public de responsables d'entreprises non ou peu avertis vis-à-vis des enjeux de biodiversité en s'appuyant sur une « ligne éditoriale » pédagogique, fortement illustrée et accessible aux béotiens.

Le guide se présentera sous la forme d'un manuel de 20 pages (format A4), édité en version papier et également disponible sur les sites du MEDEF en version numérique. Le texte s'appuiera sur des données chiffrées, des illustrations, et des schémas. La présentation sera aérée, visuelle, et colorée pour favoriser la compréhension du lecteur.

Ce guide sera réalisé en partenariat avec un bureau d'étude spécialisé sur les questions de biodiversité dans le cadre d'un budget dédié de 10 000€ environ. Un comité de lecture associant des entreprises, des scientifiques ainsi que des ONG sera mis en place.

Ce guide sera publié au cours du 1^{er} semestre 2021. Il sera ensuite diffusé largement à l'ensemble des membres du MEDEF, fédérations professionnelles comme MEDEF territoriaux. Il fera également l'objet d'une valorisation spécifique lors des différents événements organisés par le MEDEF sur le thème de l'environnement.

Finalités de l'action : Sensibiliser des dirigeants de PME aux enjeux de biodiversité

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés * :

- Objectif 7 de la SNB : Inclure la préservation de la biodiversité dans la décision économique
- Objectif spécifique : toucher 2000 responsables d'entreprises ou d'organisations professionnelles sectorielles ou territoriales d'ici 3 ans
- Indicateurs de suivi : Nombre d'exemplaires diffusés ou téléchargés
- Moyens engagés : 10 k€
- Echéance de l'action : Publication au premier semestre en 2021
- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de l'année 2021 ainsi qu'à la fin de la durée de l'engagement

ACTION 3 :

Renforcer le soutien du MEDEF dans les dispositifs d'engagement des entreprises en faveur de la biodiversité

Dans le cadre de leurs mandats de gestion, les MEDEF régionaux s'attacheront à identifier les engagements, partenariats ou initiatives territoriaux existants impliquant les entreprises, et qui sont en lien avec la transition écologique.

Nous proposons également d'organiser au moins une fois par an un échange avec l'OFB, EPE et les membres du groupe de travail biodiversité du MEDEF autour des dispositifs d'engagements des entreprises en faveur de la biodiversité, de participer aux différents événements de valorisation de l'initiative Act4Nature International et EEN et de les relayer dans les outils de communication du MEDEF.

Finalités de l'action : Encourager l'engagement des acteurs économiques

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

- Objectif 2 de la SNB : Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes
- Objectif spécifique : Organiser une réunion par an entre les membres du MEDEF et les porteurs des dispositifs d'engagement afin d'inciter les entreprises, les fédérations professionnelles et les MEDEF territoriaux à s'engager dans des dispositifs d'engagements
- Indicateurs de suivi : Nombre d'entreprises engagées dans les dispositifs d'engagement EEN et Act4Nature International
- Moyens engagés : 10 000€ sur 2 années consécutives
- Durée de l'action : A compter du 1^{er} janvier 2021 et pour toute la durée de la durée de l'engagement
- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de chaque année calendaire

ACTION 4

Publier au 1^{er} semestre 2022 d'un document de référencement des initiatives professionnelles et territoriales destinées aux entreprises en vue de les mobiliser en faveur de la préservation de la biodiversité

Les enjeux relatifs à la perte de biodiversité ne sont pas encore suffisamment identifiés et pris en compte par les entreprises. La mise en œuvre concrète d'actions passe par une plus grande sensibilisation des responsables d'entreprises et par l'identification concrète de mesures qu'elles peuvent mettre en œuvre. Pour cela, il est indispensable d'aider les entreprises à identifier à leur échelle, en fonction de leur taille et de leur activité, les initiatives auxquelles elles pourraient se rattacher pour échanger sur les enjeux, partager des bonnes pratiques et, enfin, valoriser leurs actions.

Dans ce but, il est proposé de publier un document de recensement et de mise en valeur des différentes initiatives existantes en France à destination des entreprises. Cet inventaire/cartographie d'initiatives permettrait de rendre compte des différentes possibilités d'engagement. L'objectif est de donner aux entreprises, notamment aux TPE-PME, l'envie de s'engager en faveur de la biodiversité à l'échelle du territoire ou du secteur d'activité et de poursuivre leur démarche vers un dispositif d'engagement plus abouti tel que « Entreprises Engagées pour la Nature ».

A plus long terme, cette publication serait l'occasion de créer une dynamique territoriale entre les agences régionales de la biodiversité et les MEDEF territoriaux afin d'accompagner les entreprises au plus près, à l'échelle du territoire.

La réalisation de cette publication s'appuiera sur le travail de recensement des initiatives existantes de mobilisation et d'engagement des entreprises réalisés par B&L Evolution pour l'OFB. Elle prendra la forme d'une co-publication de l'OFB et du MEDEF à destination des entreprises pour les inciter à intégrer dans leur stratégie les enjeux de biodiversité. Au-delà du recensement la publication mettra en avant sous forme de retours d'expériences et d'interviews les bénéfices que les entreprises peuvent tirer de telles démarches.

Ce travail sera ensuite porté au cours de l'année 2022 auprès des MEDEF territoriaux, fédérations professionnelles, entreprises adhérentes ainsi que des structures et parties prenantes associées à l'OFB (en particulier les ARB) dans le but de créer du lien entre les différents acteurs.

Ce document sera réalisé en partenariat avec un bureau d'étude spécialisé sur les questions de biodiversité dans le cadre d'un budget dédié de 10 000€ environ. Ce document sera publié au 2nd semestre 2021.

Finalités de l'action : Faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la préservation de la biodiversité dans les entreprises grâce à la mise en relation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

- Objectif 3 de la SNB : Faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs
- Objectif spécifique : toucher 2000 dirigeants d'entreprise ou d'organisations professionnelles sectorielles ou territoriales d'ici 3 ans
- Indicateurs de suivi : Nombre d'exemplaires diffusés ou téléchargés
- Moyens engagés : 10 k€
- Echéance de l'action : Publication au 1er semestre 2022
- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de l'année 2022 ainsi qu'à la fin de la durée de l'engagement

ACTION 5

Créer un MOOC visant à former les responsables des entreprises aux enjeux relatifs à la biodiversité

Dans le cadre d'un partenariat avec la LPO, le MEDEF souhaite construire des modules de formation qui seront disponibles gratuitement en ligne à l'ensemble des entreprises.

L'objectif de ce MOOC sera de :

- Sensibiliser les chefs d'entreprises aux fondamentaux réglementaires qui posent les bases de l'écologie et de la préservation/gestion de la biodiversité
- Mieux comprendre l'interaction Entreprise/Biodiversité et ses enjeux écologiques, économiques et sociétaux
- Donner les clés pour agir rapidement et concrètement à son niveau ; communiquer sur les thématiques d'intervention clés identifiées par la LPO
- Valoriser les pratiques innovantes et inspirantes identifiées au niveau national, et déjà mises en œuvre dans les entreprises.

Pour cela, le MOOC se déroulera principalement en quatre parties :

- Intégrer les notions fondamentales
- S'évaluer
- Agir au regard des enjeux biodiversité
- Mobiliser les salariés

Ce MOOC sera réalisé dans le cadre d'un partenariat LPO/MEDEF. Un comité de pilotage opérationnel regroupant LPO/MEDEF/ OFB ainsi qu'un comité scientifique seront mis en place.

Ce projet fera l'objet d'un financement de 140 000€. Il devrait être livré au cours de l'année 2021 et déployé au cours de l'année 2022.

Finalités de l'action : Permettre aux responsables d'entreprise d'engager des actions en faveur de la préservation de la biodiversité

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

- Objectifs 8 de la SNB : Développer les innovations pour et par la biodiversité
- Objectif spécifique : toucher 200 dirigeants d'entreprise d'ici 3 ans
- Indicateurs de suivi : Nombre de responsables formés
- Moyens engagés : 140 k€
- Echéance de l'action : Publication au premier semestre 2022
- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de l'année 2022 ainsi qu'à la fin de la durée de l'engagement

ACTION 6 :

Soutenir la création d'un MOOC de sensibilisation sur les enjeux de la crise écologique pour le 1^{er} semestre 2021

Le MEDEF a souhaité s'associer à la création, la production, la distribution et l'exploitation d'un MOOC intitulé « Comment réinventer son modèle d'entreprise face à la crise écologique ? » et porté par le C3D et l'association pour Réveil Ecologique.

Ce MOOC s'adresse aux jeunes actifs (et tous les autres types d'actifs au sein des entreprises, par capillarité) ainsi qu'aux étudiants, a priori niveau master, et qui se destinent au monde de l'entreprise.

L'objectif de ce MOOC sera de :

- Comprendre la crise écologique
- S'interroger sur notre modèle économique et ses liens avec la crise écologique
- Trouver les solutions pour réinventer l'entreprise face à la crise écologique

Pour cela, le MOOC se déroulera en trois parties et prendra la forme de petites vidéos motion et d'interviews

Ce MOOC sera réalisé par le C3D et l'association pour un réveil écologique avec le soutien du MEDEF.

Ce projet fera l'objet d'un financement de 120 000€ dont 7 000€ au titre du MEDEF. Il devrait être livré au cours de l'année 2021.

Finalités de l'action : Permettre aux bénéficiaires de savoir comment mettre en œuvre des modèles d'affaires d'entreprises compatibles avec la préservation du vivant et du climat.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

- Objectif 20 de la SNB : Développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans toutes les formations
- Objectif spécifique : toucher 1000 responsables d'entreprises d'ici 3 ans
- Indicateurs de suivi : Nombre de personnes ayant visionnées le MOOC
- Moyens engagés : 120 k€ dont 7 k€ financé par le MEDEF
- Echéance de l'action : Publication au 1^{er} semestre 2021
- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de l'année 2022 ainsi qu'à la fin de la durée de l'engagement

ACTION 7

Compenser une partie des émissions carbone de la REF organisée par le MEDEF par une action de préservation de la biodiversité agricole

Depuis 2019, le MEDEF s'est engagé à compenser les émissions carbone associées à l'organisation de la Rencontre des Entrepreneurs de France (LaREF). Cet évènement majeur, organisé chaque année, réunit près de 10 000 personnes et se veut neutre du point de vue environnementale.

C'est dans ce contexte, qu'à l'occasion de son édition 2020, le MEDEF, pour assurer une partie de sa compensation carbone, a choisi un projet d'implantation de haies autour de parcelles cultivées dans la Marne. Ce projet est réalisé avec le support d'Epiterre, organisme soutenue par la FNSEA. Cette compensation est réalisée en plus de la réalisation d'un bilan carbone et d'une compensation « classique » via ses partenaires Hopscotch et Global Climate Initiatives (GCI).

Ce dispositif, se déploiera sur quatre ans et permettra à terme la création de quatre kilomètres de haies. Il s'agit donc à la fois de capter et stocker du carbone, mais aussi de favoriser la biodiversité du milieu agricole : une manière efficace de lutter contre les effets du changement climatique et de donner de la visibilité et de la valeur aux services environnementaux rendus au quotidien par les agriculteurs.

Au-delà de la dimension compensation et préservation de la biodiversité, le MEDEF souhaite, par cette action, encourager les autres organisations professionnelles à évaluer l'impact de leurs activités sur l'environnement et à s'intéresser aux possibilités offertes par les acteurs des territoires pour mieux préserver l'environnement et la biodiversité.

Finalités de l'action : Créer d'ici 4 ans, quatre kilomètres de haies situées dans la Marne afin de favoriser la biodiversité agricole.

Indicateurs de suivi de l'action et objectifs SMART associés :

- Objectif 6 de la SNB : Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement
- Objectif spécifique : Plantation d'un kilomètre de haies par an à partir de 2021
- Indicateurs de suivi : Longueur de haies plantées
- Moyens engagés : 60 k€
- Echéance de l'action : Publication au 1er semestre 2021
- Point d'avancement : un point d'avancement de la mise en œuvre de cette action sera réalisé à la fin de chaque année calendaire